

Décision

Générale

colonial

Décision n° 894 du 7 août 1947 :

n° 894

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 août 1947

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1947

Date du numéro
31 août 1947

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant -chef Sauzet, désigné pour servir « hors cadres » à la Côte française des Somalis, est affecté à la milice indigène pour compter du 28 juillet 1947, date de son débarquement, et mis à la disposition du capitaine commandant la 1^{er} compagnie de milice à Dikhil.